



Règlement intérieur saison 2026 - 2027

5142013@ffhandball.net

✓ La licence

- S'acquitter du règlement de sa licence même en plusieurs fois. Les chèques doivent être remis à la création de la licence pour des encaissements différés, les chèques vacances, les coupons sport sont acceptés.
- Le prix dégressif est sur la licence la moins chère.

	Licence seule			
SENIORS	260 €	Pas de prix dégressif		
SENIORS ETUDIANT	240 €	Pas de prix dégressif		
DIRIGEANT	libre	A votre appréciation - coût d'une licence 32,03 €		
		2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant
		-10%	-15%	-20%
Moins de 16 à 18 ans	230 €	207,00 €	195,50 €	184 €
Moins de 15 ans	205 €	184,50 €	174,25 €	164 €
Moins de 13 ans	195 €	175,50 €	165,75 €	156 €
Moins de 9 à 11 ans	185 €	166,50 €	157,25 €	148 €
Baby hand et moins 7 ans	120 €	108 €	102 €	96 €
Loisirs	170 €	Pas de prix dégressif		
Ecole hand fauteuil	100 €	Pas de prix dégressif		
Hand fauteuil	120 €	Pas de prix dégressif		
Hand adapté	130 €	Pas de prix dégressif		
Pré-club	70 €	Pas de prix dégressif		

Le prix de la licence comporte l'adhésion au club de 5 €

➤ Les licence se font en ligne

- ✓ La licence doit être faite directement par l'application gest'hand, dans ce cas il faudra :
 - **Faire passer le paiement au club afin de valider la licence.**

➤ Informations à fournir pour créer une nouvelle licence en ligne :

- ✓ Nom et prénom du licencié
- ✓ Date de naissance du licencié
- ✓ Adresse mail

➤ Paiement de la licence, il est **obligatoire** pour valider la licence

- ✓ Par chèques – possibilité de faire plusieurs chèques, ils doivent être donnés tous ensemble
- ✓ Par virement (RIB sur le site du club),
- ✓ Par chèques vacances,
- ✓ Déductions possibles :
 - Remboursement de 30 € avec la carte Pass Région – apporter ou envoyer par mail une photocopie de la carte Pass Région et le code utilisation (4 caractères numériques)
 - Déduction de 70 € avec le Pass' Sport - fournir le courrier reçu par la famille.
 - Déduction de 15 € avec la carte Activ fournie par la mairie de La Grand'Croix - fournir la carte Activ (l'original)

- Déduction de 10 € avec le passe sport fourni par la mairie de St Paul en Jarez - fournir le passe sport (l'original)

➤ **Engagement vis-à-vis du club :**

- ✓ Un parent capitaine est obligatoire dans chaque collectif hors seniors et loisirs.
- ✓ Un collectif (joueurs + parents + entraîneurs) gère un stand et la buvette un samedi par saison.
- ✓ Une action annuelle d'un groupe de collectifs (Seniors F et moins 17 F, jeunes F, seniors M, juniors M, jeunes M) à gérer parmi ces actions : tournoi KO, tournoi avenir, tournoi des écoles, loto, fête de Noël

➤ **Les parents de joueur s'engagent à :**

- ✓ **Fonctionner en collaboration avec les entraîneurs dans la relation à 3 "entraîneur-parent-enfant"** pour que l'entraîneur puisse accompagner au mieux leur enfant-joueur. (Rester à sa place de parent, accepter la compétence du staff sans se dire "si j'étais l'entraîneur, j'aurais fait comme ça")
- ✓ **Avoir un comportement passionné mais fair-play dans les tribunes lors des matchs** (aucune interaction ou revendication envers l'arbitre ou l'équipe adverse mais un soutien positif au collectif est le bienvenu)
- ✓ **S'impliquer le plus possible pour faciliter le fonctionnement du club SCHPG** en :
 - Véhiculant les joueurs lors des entraînements, stages et matchs,
 - Participant aux tables de marque des matchs,
 - Gérant un stand et la buvette un samedi par saison,
 - Participant à une action annuelle ; tournoi KO, tournoi avenir, tournoi des écoles, loto, fête de Noël.
- ✓ Pour avoir un retour des familles, nous sollicitons également **un parent "capitaine d'équipe" par collectif** (Porte-parole des familles, aide-organisateur du collectif dans le staff). Pour compenser cet investissement demandé pour notre association, nous vous proposons de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de votre implication. Infos et détails auprès du parent "capitaine d'équipe".

➤ **La présence aux entraînements et aux matchs**

- ✓ C'est respecter son entraîneur et son équipe,
- ✓ Prévenir en cas d'impossibilité de participer aux entraînements ou aux matchs,
- ✓ Seuls les licenciés peuvent être présents aux entraînements ou aux matchs,
- ✓ Pour les non licenciés, ils peuvent effectuer 4 entraînements d'essai maximum,
- ✓ Prendre en charge un maillot et un ballon.

➤ **Responsabilité de l'entraîneur**

- ✓ Il est responsable des jeunes à partir du moment où ils entrent dans le gymnase jusqu'au moment où ils sortent,
- ✓ Etre présent 15 minutes avant le début de l'entraînement et attendre que tous les jeunes aient quitté le gymnase.

➤ **Comportement sur ou en dehors du terrain**

- ✓ Aucune remarque ne sera admise vis-à-vis de l'arbitre et de l'arbitrage en général,
- ✓ Le respect des joueurs et des entraîneurs adverses est nécessaire pour que l'image du CLUB ne soit pas négative,
- ✓ Lorsque nous rencontrerons un problème de comportement concernant un licencié, une réunion de la commission de discipline sera provoquée afin de prendre une décision interne qui peut aller jusqu'à la radiation,
- ✓ Son attitude responsable vis-à-vis du public, savoir, en cas de débordement provenant des spectateurs, calmer les esprits fougueux et les ramener à la raison du sport.

➤ **La vie dans le club**

- ✓ S'impliquer signifie être présent aux manifestations organisées par le club (ex. : LOTO, TOURNOI, etc.),
- ✓ En faire la promotion afin d'attirer un public ce qui constitue des rentrées d'argent pour le club.

➤ **Sa participation au bon fonctionnement des autres équipes**

- ✓ Être volontaire afin de participer aux entraînements et à l'encadrement des équipes de jeunes,
- ✓ Leur montrer votre intérêt sincère à leurs activités,
- ✓ Ne pas perdre de vue que vous êtes leurs leaders et que leurs comportements sur un terrain de Hand est directement lié à votre attitude.

➤ **Le respect des horaires**

- ✓ Ponctualité aux différents rendez-vous de la vie du club (entraînement, déplacement, manifestation, réunion, ...)

➤ **Le respect du matériel**

- ✓ **Entretien** "ses outils" (ballons, chasubles, cerceaux, chronos...),
- ✓ **Ranger** (ou ramener) le matériel en fin de séance (après une compétition),
- ✓ Dresser **un inventaire** qualitatif et quantitatif.

➤ **Le respect de soi, et des autres**

- ✓ Avoir un comportement **courtois**,

- ✓ Suivre des principes de **vie en groupe** (échange, soutien, **complémentarité**),
 - ✓ Accepter des tâches **d'intérêt** général (nettoyage, table de marque...),
 - ✓ Souscrire aux règles élémentaires **d'hygiène** sportive.
- **Le respect des procédures internes**
- ✓ **Se tenir informé** des décisions et des dispositions arrêtées par les dirigeants du club, **relayer l'information, adopter** les principes d'organisation établis pour la saison.

Remarque : L'application de ces règles **concerne tous les licenciés du club**,

- **Les parents et sympathisants** doivent aussi être **sensibilisés**,
- **Les jeunes souscrivent plus volontiers à ces règles si les adultes les respectent et veillent à leur application sans réserve.**

Nom et prénom des parents pour les mineurs :

Nom et prénom du licencié :

Signature des parents pour les mineurs

Signature du licencié